

HCTISN - PPI - GT Transparence et secrets

Entretien 12 mai 2020

1 - Accès à la consultation du projet PPI Belleville 2019 (136 pages)

- Consultation en mairie (horaires restreints suivant les communes)
Boulleret : sur un ordinateur portable, dans un endroit passager, pas de version papier
Bannay : document papier dans une salle au calme
Beaulieu : document mis en ligne sur le site de la mairie, puis retiré
- Notre courriel à la préfecture du Cher, avec témoignages de citoyens en colère
- Notre courrier par mail à la présidente du HCTISN, aux préfectures des 4 départements et mairies concernées, au Président de la CLI de Belleville-sur-Loire, ainsi qu'en lettre ouverte dans les journaux locaux (non publiée).

En savoir plus : <https://www.sdn-berry-giennois-puisaye.fr/news/notre-colere-concernant-la-consultation-du-nouveau-ppi-belleville-sur-loire/>

- Nous avons pu consulter librement par internet l'ancien projet PPI 2014 validé en 2015

2 - Accès toujours limité sur les PPI validés en 2020

- Récemment en mairie de Boulleret : pas de version papier disponible, la secrétaire ne savait pas si elle pouvait le communiquer, ni sous quelle forme. Elle a donc demandé les modalités par téléphone à la Préfecture qui lui a répondu qu'elle n'est pas tenue de publier en ligne le nouveau PPI, il est consultable en version numérique dans les mairies.

Notre attente

- 2 ou 3 exemplaires, version papier, disponibles en mairie et en prêt pour le temps de la lecture/étude/contributions d'une prochaine révision et idem pour la version validée actuelle.
- **Une version numérique en ligne sur le site EDF de la centrale, sur le site de la CLI et des préfectures** concernées, pour la consultation du projet et du nouveau PPI validé.
- Annonce médiatique conséquente et compréhensible dans tous les journaux et par les mairies (signes et acronymes explicités, par ex. PPI).
- Mise en ligne de tous les PPI validés, aussi bien INB que sites industriels. Sinon, comment les citoyens peuvent-ils s'informer réellement ?
- Harmonisation des conceptions des PPI : **pourquoi une trame/texte et une base graphique n'a-t-elle pas été créée pour tous les sites concernés par un PPI ?**
Par exemple, celui de Dampierre nous a paru plus clair que celui de Belleville.
- Mettre à jour le site gouvernemental !! (10 km)
<https://www.gouvernement.fr/risques/accident-nucleaire>

3 - Nos questions suite à la lecture du projet PPI de Belleville-sur-Loire

Nous n'avons aucune preuve que nos contributions ont été lues... encore moins si elles ont été prises en considération...

Nous nous sommes même demandés si la préfète connaissait bien son PPI Belleville : une question

que nous lui avons posée sur les 2 centres d'accueil et de regroupement CARE prévus en cas d'accident l'a embarrassée... car elle a semblé ne pas être au courant de ce problème.

<https://www.sdn-berry-giennois-puisaye.fr/news/nos-questions-sur-le-projet-de-ppi-belleville-en-consultation/>

4 - Réunion d'information du 12 mars 2019 sur le PPI, le PCS et l'exercice nucléaire national d'avril 2019

- Les mairies n'ont été informées que 4-5 jours avant la réunion (le jeudi ou vendredi pour le mardi qui suit !)
- Encore une fois, la population n'a pas été tenue au courant de cette réunion d'information comme elle aurait dû l'être ! Une campagne d'information par radio, affiches, etc nous paraît indispensable.
- En savoir plus : <https://www.sdn-berry-giennois-puisaye.fr/news/reunion-dinformation-sur-le-ppi-le-pcs-et-l'exercice-nucleaire-national-d'avril-2019/>

Notre attente

- Envoyer une invitation/convocation, pour tout ce qui concerne le PPI, à chaque foyer habitant la zone des 20 km autour de la centrale nucléaire de Belleville sur Loire ?
- **Actualiser le fichier des habitants des communes PPI** : il y a eu des problèmes de distribution des bons de retrait des pastilles d'iode (en double ou pas du tout) ; plusieurs maires ont proposé au cours de différentes réunions, de se charger de la distribution soit des bons de retrait, soit des pastilles d'iode.
- Les mairies pourraient prendre en charge ces **campagnes d'information** comme ils le font pour la distribution des bulletins municipaux d'information.

5 - Prise en compte de l'enjeu du PPI

Au vu de toutes nos observations, nous pouvons dire que rien n'est fait pour prendre en compte l'importance de cet enjeu. Par exemple, une employée à l'accueil d'une mairie a confondu PPRi et PPI, prenant le sujet à la légère ; sans compter ceux qui n'étaient même pas au courant de la consultation en cours.

Notre attente

- Persuader les maires, personnels et conseillers municipaux à **prendre connaissance sérieusement de leur PPI** car ils y sont directement impliqués dans diverses tâches.
- **Programmer des formations** obligatoires des personnels municipaux est pour nous une évidence (comme les formations aux premiers secours, aux alertes incendies, etc.).
- **Envisager un résumé simplifié**, donc compréhensible par tout un chacun des 3 scénarios définis, de leurs conséquences et des mesures déclenchées en cas d'accident nucléaire affiché en mairie ((voir la PJ « resumé PPI - A3 »).
- Inciter les CLI à faire une **réunion publique dédiée à ce nouveau PPI**, dans chaque commune, et médiatiser cet événement par distribution d'une convocation dans les boîtes aux lettres.